

C.P. 22150, B.P. Iberville
Montréal, Québec
H1Y 3K8

Rapport d'activités

2022-2023

Table des matières

1.	MAISON SECOURS AUX FEMMES DE MONTREAL.....	5
1.1.	Historique	5
1.2.	Mission	5
1.3.	Structure de l'organisme	6
1.3.1	Le conseil d'administration.....	6
1.3.2	Priorités en 2022-2023	6
1.3.3	L'équipe des travailleuses	7
1.3.4	Formation et perfectionnement	8
2.1	Activités de prévention et de sensibilisation	9
2.2	Activités de représentation et de concertation dans le milieu.....	10
3	LE FINANCEMENT, DONS ET BENEVOLAT	10
3.1	Programme PSOC (Programme de soutien aux organismes communautaires).....	10
3.2	Comité financement.....	11
3.4.	Bâtiment et travaux.....	11
3.5	Mesures sanitaires Covid	14
3.6	Virage technologique	14
3.7	Site Web.....	14
4	LES SERVICES EN CHIFFRES.....	15
4.1	Accueil et Hébergement	15
4.2	Qui sont les femmes hÉbergÉes	16
4.2.1	L'âge.....	16
4.2.2	Principale raison de la demande d'hébergement.....	16
4.2.3	Autres types de violences vécues.....	16
4.2.4	Lien avec le conjoint et durée de l'union.....	17
4.2.5	Références	17

4.2.6	Niveau de scolarité	17
4.2.7	Origine et statut d'immigration	18
4.2.8	Langues de service.....	18
4.2.9	Provenance de la femme – Lieu de résidence avant l'arrivée .	19
4.2.10	Occupation à l'arrivée	19
4.2.11	Échelle de revenu à l'arrivée et au départ.....	20
4.2.12	Orientation au départ	21
4.3	Services aux femmes hébergées.....	22
4.3.1	Rencontres individuelles, démarches et accompagnements	22
4.3.2	Rencontres de groupe et activités avec les femmes hébergées..	23
4.4	Les services externes	24
4.5	Qui sont les femmes suivies aux services externes ?.....	24
4.5.1	Services post-hébergement-femmes	25
4.5.2	Services aux femmes non-hébergées et tierces personnes	26
4.6	Tableau synthèse des services rendus aux femmes victime de violence (hébergement, post-hébergement et non hébergées) et à leurs proches	27
5	Services auprès de enfants et des mères.....	28
5.1	L'âge des enfants hébergés.....	28
5.2	Rencontres individuelles et activités-enfants hébergés	29
5.3	mères hébergées	29
5.4	Démarches et accompagnements -Mères hébergées	30
5.5	Activités et sorties mères-enfants	30
6	Service téléphonique	31
7	Témoignage d'une femme ex-hébergée	32
	Conclusion.....	34

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mot de la présidente du CA 2023

Encore une autre année de terminée !

L'année 2022-2023 a été particulièrement animée et pleine de rebondissements, particulièrement en ce qui a trait aux ressources humaines. Quelques travailleuses ont quitté la Maison, la coordonnatrice a pris sa retraite et une responsable à l'intervention s'est jointe à l'équipe. Heureusement, les effets de la pandémie de Covid-19, qui a bouleversé les années précédentes, se sont moins fait sentir. Cela a été un soulagement pour toute l'équipe de Maison secours aux femmes (MSF).

S'il y a une seule chose à retenir de l'année qui vient de s'écouler, c'est l'importante mobilisation de toutes les femmes impliquées dans l'organisme. La fin du « règne » de la coordonnatrice, Nicole Richer, après plus de 36 ans de services exceptionnels, a apporté bien des turbulences, des inquiétudes et de l'instabilité à MSF. Le recrutement d'une nouvelle coordonnatrice a été long et difficile. Au bout d'une année, à la fin 2022, une nouvelle coordonnatrice a été embauchée. Il s'agit de Dragana Pavlovic, qui est en poste depuis février 2023.

Un poste de responsable à l'intervention a également été créé. Celui-ci a aussi été difficile à combler car les professionnelles expérimentées et disponibles sont rares dans notre domaine. Une responsable à l'intervention a été embauchée en septembre 2022. Le poste de responsable à l'intervention est névralgique pour l'organisme : non seulement cela permet d'assurer une plus grande qualité de services auprès des femmes victimes de violence, mais ça contribue à faire rayonner MSF dans la communauté.

Le défi de recruter et de retenir des travailleuses est aussi présent dans les services externes. Depuis deux ans, deux postes d'intervenantes sont dédiés à ces services, mais la rétention du personnel est difficile. Un poste sur deux est souvent non comblé.

Si les travailleuses sont rares, les femmes victimes de violence conjugale ne le sont malheureusement pas. MSF a un taux d'occupation toujours très élevé. La Maison est presque toujours à pleine capacité, ce qui est un grand défi pour les intervenantes. Je veux d'ailleurs souligner leur engagement et le soutien constant qu'elles offrent aux femmes et aux enfants hébergés. Je remercie aussi les membres du conseil d'administration qui se sont impliquées toute l'année et ont dû faire face à tous ces bouleversements.

Bonne lecture,

Liliane Côté, présidente

1. MAISON SECOURS AUX FEMMES DE MONTREAL

1.1. Historique

- **Janvier 1983**, *Maison Secours aux femmes* de Montréal ouvre ses portes grâce à une subvention du Ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada. C'est le *Groupe de femmes latino-américaines* qui l'a mise sur pied;
- **Incorporée le 4 septembre 1984** et gérée par un conseil d'administration ;
- **Acquisition d'une maison en 1989**. Cette acquisition a permis à l'organisme d'augmenter la capacité d'hébergement à 15 personnes et d'améliorer les conditions d'hébergement ;
- **Ouverture d'un point de service externe en février 2009** où sont offerts les services post-hébergement et les services aux femmes non-hébergées.

1.2. Mission

- **Offrir** aux femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants, de différentes origines, une maison d'aide et d'hébergement où elles peuvent se sentir en sécurité, prendre le temps de réfléchir à leur situation et à leur orientation future, et ce dans le respect des différentes cultures ;
- **Soutenir** les femmes victimes de violence conjugale dans leur recherche d'autonomie et les aider à faire face au quotidien ;
- **Aider** les femmes à sortir de leur isolement en favorisant des échanges avec d'autres femmes ;
- **Être à l'écoute** des enfants et les sensibiliser à la non-violence ;
- **Aider les mères** à prendre conscience de l'impact de la violence sur leurs enfants ainsi qu'à enrichir et faciliter les relations mères-enfants ;
- **Établir et maintenir des liens** avec les différents organismes et institutions répondant aux besoins des femmes de toutes origines, tels que les services policiers, médicaux, sociaux et juridiques, les groupes de femmes et les autres maisons d'aide et d'hébergement ;
- **Lutter contre la violence conjugale** en ayant recours à des moyens de sensibilisation et de prévention.

1.3. Structure de l'organisme

1.3.1 Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de six (6) membres élues et d'une déléguée de l'équipe de travail. La coordonnatrice assiste d'office aux réunions du conseil d'administration. La durée du mandat de chaque membre est deux (2) ans.

Les membres se sont réunis plusieurs fois, ont participé à des comités permanents et ont mis sur pied des comités en lien avec les objectifs du plan d'action. Le conseil d'administration a poursuivi son implication dans la gestion des ressources humaines et administratives ainsi que dans la sélection du personnel. Plusieurs comités ont été actifs en 2022-2023. Des travailleuses se sont jointes au conseil d'administration pour certains des comités.

Pour ce faire, **le conseil d'administration a tenu 10 réunions régulières et 18 réunions de comités et de planification stratégique :**

Réunions régulières	10
Comité relations de travail	5
Comité de sélection	11
Réunions planification stratégique CA	1
Comité planification stratégique	1
Rencontre site web	4

1.3.2 Priorités en 2022-2023

- Terminer la mise en œuvre du poste de responsable à l'intervention, ainsi de la coordonnatrice ;
- Finaliser l'ouverture de compte à la Caisse d'économie solidaire ;
- Concevoir un site web ;
- Poursuivre les travaux du comité « Acquisition d'un deuxième bâtiment ».

Le comité de relation de travail s'est réuni à plusieurs reprises, en autres, pour des comités de sélection.

La trésorière a travaillé en collaboration avec la coordonnatrice, tout au long de l'année, sur les finances et les prévisions budgétaires.

Les membres du conseil d'administration se sont grandement impliquées au cours de l'année 2022-2023 et leur expertise a été un atout précieux pour l'organisme.

1.3.3 L'équipe des travailleuses

Notre équipe de travail multidisciplinaire, multilingue et qualifiée s'assure d'offrir les services requis aux femmes et à leurs enfants.

La composition de l'équipe :

- Quatre intervenantes auprès des femmes (dossiers internes) ;
- Deux intervenantes auprès des femmes à temps partiel (soir et fin de semaine) ;
- Une intervenante mères-enfants et adolescent-e-s ;
- Une éducatrice auprès des enfants ;
- Deux intervenantes à l'externe et une intervenante mère-enfants (1 jour/semaine) ;
- Une responsable à l'intervention;
- Une préposée à l'entretien et à l'organisation matérielle ;
- Une adjointe à la coordonnatrice ;
- Une coordonnatrice ;
- Quelques intervenantes remplaçantes sur appel.

Comme pour les deux dernières années, l'année 2022-2023 aura aussi été une année de changement au niveau des ressources humaines et donc l'arrivée de plusieurs nouvelles travailleuses.

[Nous voulons souligner les départs de travailleuses qui ont été plusieurs années à MSF et les remercier de leur implication auprès des femmes et des enfants :](#)

- Diana M. S., intervenante auprès des femmes qui a changé d'emploi.
- Thinat G. A., intervenante auprès des femmes à l'externe qui a quitté le pays.
- Nicole R., coordonnatrice qui a pris sa retraite.

[Ainsi nous avons accueilli sept \(7\) nouvelles travailleuses au cours de l'année :](#)

- Martha S., intervenante auprès des femmes ;
- Geneviève G., accompagnatrice pour le projet Été-Canada ;
- Sabrina V., monitrice auprès des enfants pour le projet Été-Canada ;
- Shirley G., responsable à l'intervention ;
- Lédia B., intervenante soir et fin de semaine (temps partiel) ;
- Iqra M., intervenante de soir et intervenante aux services externes ;
- Dragana P., Coordonnatrice;
- Et une stagiaire : Wassila A.

Nous avons donc complété l'équipe de travail au mois de février 2023. Les nouvelles travailleuses se sont bien intégrées et l'équipe travaille dans un esprit de collaboration afin d'offrir des services de qualité à l'ensemble des femmes et enfants qui font appel à nos services.

Dans le respect de ses valeurs, Maison Secours aux Femmes possède un type de **gestion participative** permettant aux travailleuses permanentes d'être proactives en participant aux orientations et décisions de l'organisation générale de l'organisme, ainsi :

- Une déléguée de l'équipe est élue par les travailleuses et est membre du conseil d'administration ;
- Des travailleuses s'impliquent dans les différents comités ;
- Les réunions d'équipe favorisent l'échange d'informations, la réflexion et la consultation ;
- Les réunions " *changement de quart* " et « *transfert d'informations* » permettent la transmission des informations importantes de suivi dans l'objectif de répondre adéquatement et de façon personnalisée aux besoins des femmes et enfants hébergés
- Les réunions d'intervention permettent la révision des outils utilisés et effectuer le bilan des interventions, proposer des solutions aux problèmes rencontrés et aussi de maintenir le lien entre la pratique et la mission de l'organisme ;
- Des rencontres de supervision clinique portant sur l'intervention, permettent d'alimenter l'équipe au niveau de l'intervention auprès des femmes et des enfants. Depuis octobre 2019, Madame Rolande Clément est la superviseuse clinique.

Réunions et rencontres en 2022-2023

Rencontre de supervision clinique :	22
Réunion d'équipe :	15
Rencontre de transfert d'information :	10
Rencontre d'intervention :	7
Rencontre de supervision clinique individuelle :	6
Réunion spéciale d'équipe :	1

1.3.4 Formation et perfectionnement

L'organisme a alloué un budget particulier à la formation pour répondre aux besoins de perfectionnement et ce, pour améliorer l'intervention et outiller les intervenantes.

	Nombre jours	Nombre participantes
Intervention féministe auprès de femmes	3	5
Le stress et l'anxiété : comprendre mieux intervenir (enfant, adolescent, adulte)	1	1
Les traumatismes en contexte de violence conjugale	2	6
Cellule de crise- dangerosité homicides	2	2
Mieux aider les parents à accueillir et gérer les crises de colère de leur enfant	1	1
Webinaire post-séparations	1	2
Intervention téléphonique	1	3

Favoriser la satisfaction et la résilience des intervenantes	2	11
Colloque Regroupement	1	2
Ambulance St-Jean	2	3
Prévention des homicides	1	5

2. LES RÉALISATIONS 2022-2023

2.1 ACTIVITES DE PREVENTION ET DE SENSIBILISATION

L'éducation publique comprend des activités de prévention et de sensibilisation à la violence conjugale et particulièrement celle vécue par les femmes de différentes origines ethnoculturelles.

Les activités visent à faire connaître la réalité des femmes victimes de violence conjugale au grand public afin de le conscientiser à leurs vécus, aux préjugés qui entourent cette problématique et aussi les éclairer sur les différences culturelles.

Elles ont également pour but d'informer sur le fonctionnement et les activités des différentes ressources disponibles et, plus particulièrement, les services de Maison Secours aux Femmes.

En 2022-23, les intervenantes auprès des femmes ont effectué plusieurs sessions (9) de sensibilisation dont certaines en visioconférence et d'autres en présentiel. Tous les groupes ont évalué très positivement les sessions et de nombreuses femmes et intervenantes ont assisté aux rencontres.

Petites mains français	2
Madame Prend Congé	1
ALPA – Accueil Liaison pour Arrivants	1
Centre des femmes immigrantes de Montréal	1
Centre des femmes Italiennes	1
Collectif des femmes immigrantes du Québec	1
Centre des femmes sud-asiatiques	1
Centre Yves-Thériault	1

2.2 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE CONCERTATION DANS LE MILIEU

Il est important pour Maison Secours aux Femmes d'être représentée au sein des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et des groupes de femmes. Cette participation permet d'une part, de sensibiliser les autres intervenant-e-s à la réalité des femmes de différentes origines victimes de violence conjugale et, d'autre part, de s'impliquer dans des activités de concertation et d'action collective pour responsabiliser davantage le gouvernement vis-à-vis de certains problèmes sociaux existants, dont la violence envers les femmes.

Maison Secours aux femmes est membre :

- Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale
- Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)
- Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal (FOHM)
- Commerce Solidaire (OSBL)

Maison Secours aux femmes a participé :

Regroupement : réunions régionales, AGA	6
Comité Mesure 47- Regroupement/Fédération/l'Alliance/TCRI Interprétariat	6
CIUSSS/Direction de la Santé publique et les maisons d'hébergement /Montréal	2

3 LE FINANCEMENT, DONNS ET BENEVOLAT

3.1 PROGRAMME PSOC (PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES)



Le programme PSOC a haussé la subvention en 2022-2023 pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie. De plus, le MSSS a rehaussé la subvention de 5000\$ en octobre 2022. Finalement, en août 2022, nous recevions du MSSS différents montants : 68 627\$ récurrent pour la consolidation, 65 827\$ non-récurrent pour l'adaptation des services mesure 16. En 2022-2023, Maison Secours aux Femmes a reçu du Ministère de la santé et services sociaux (PSOC) un montant total de 1 198 280 \$.

Secrétariat à la condition féminine



Maison Secours aux femmes a reçu un 2^e versement de la subvention non récurrente au montant de 52 000\$ sur une subvention totale de 122 000\$ qui s'échelonne jusqu'en septembre 2023 et qui provient de l'Accord Canada/Québec, pour pallier aux dépenses liées à la pandémie Covid-19.

(1^{er} versement a été reçu en 2021, 70 000\$)

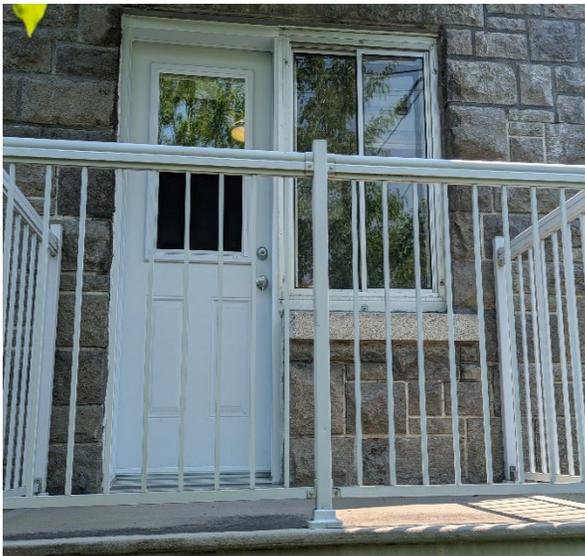
3.2 COMITE FINANCEMENT

La Maison Secours aux femmes remercie sincèrement nos fidèles donateurs : entreprises, syndicats, individus, membres de l'organisme et fondation qui ont offerts des dons par le biais d'une campagne postale de financement.

Une partie des dons reçus a permis de créer un fonds de dotation pour l'achat d'un deuxième bâtiment, dans le futur, dont l'objectif sera déterminé ultérieurement (services externes, chambres de débordement ou maison de 2^e étape).

3.4. BATIMENT ET TRAVAUX

Nous avons fait installer une nouvelle porte principale et une autre porte d'accès sur le balcon du bureau de l'adjointe. Ces travaux ont été exécutés suite à un rapport de l'état de la situation du bâtiment. Une demande de subvention avait été déposée à Rénoplex pour les travaux de maçonnerie réalisés en 2021-2022 et le remplacement de portes. Le rapport pour l'obtention de la subvention sera fait en 2023-2024 puisque les travaux se sont terminés le 30 mars 2023.



Pour l'année à venir 2023-2024, il reste à changer la clôture de la cour qui est en très mauvais état. Les soumissions ont été faites et les travaux devraient commencer à l'été 2023.



Pour l'intérieur, nous avons dû changer plusieurs meubles comme tous les matelas des chambres, les chaises et la chaise berçante de la salle à manger et une nouvelle balançoire extérieure. Des travaux de peinture à l'intérieur ont été réalisés.



3.5 MESURES SANITAIRES COVID

La pandémie Covid-19 a été très exigeante en termes de mesures sanitaires dans un milieu de vie, elle a demandé à l'équipe une adaptation et également de développer différents moyens pour respecter les exigences de la Santé publique. Bien que le plus gros de la pandémie soit passé, nous avons tout de même dû prendre certaines mesures lorsque les femmes et enfants hébergés ont présenté des symptômes du virus ou ont reçu un résultat positif à un test Covid-19. La zone jaune a continué d'être utilisée au besoin et l'aide gouvernementale pour l'hôtel nous a aussi grandement aidé. Les travailleuses ont aussi poursuivi les protocoles de protections en activité et ont aidé à préparer les repas pour éviter la propagation du virus.

Les achats de matériel de protection se sont poursuivis tout au long de l'année. Le coût de ces articles en 2022-2023 est de 7 650.79 \$.

3.6 Virage technologique

En 2022-2023, nous avons l'objectif de débiter au 1^{er} avril l'utilisation du logiciel ASO pour la gestion des ressources humaines, soit les horaires, les différents congés, les feuilles de temps et la validation des salaires. Ce qui a été effectué et a rendu la gestion plus facile. De plus, nous projetions la numérisation des dossiers des femmes hébergées des années antérieures. Ces objectifs ont été atteints au courant de l'année 2022-2023 et la numérisation des dossiers se poursuivra en 2023-2024.

3.7 Site Web

En 2022-2023, une des priorités du plan d'action a été de concevoir un site web et ce, en dix langues pour répondre aux besoins des femmes victimes de violence conjugale issues des communautés culturelles. Dans un premier temps, nous avons trouvé une rédactrice, Perrine Gogneau et par la suite une firme de conception de site web, Paginart représentée par Madeleine Dion.

Par la même occasion, il a été pertinent d'actualiser le logo et l'image de Maison Secours aux Femmes.

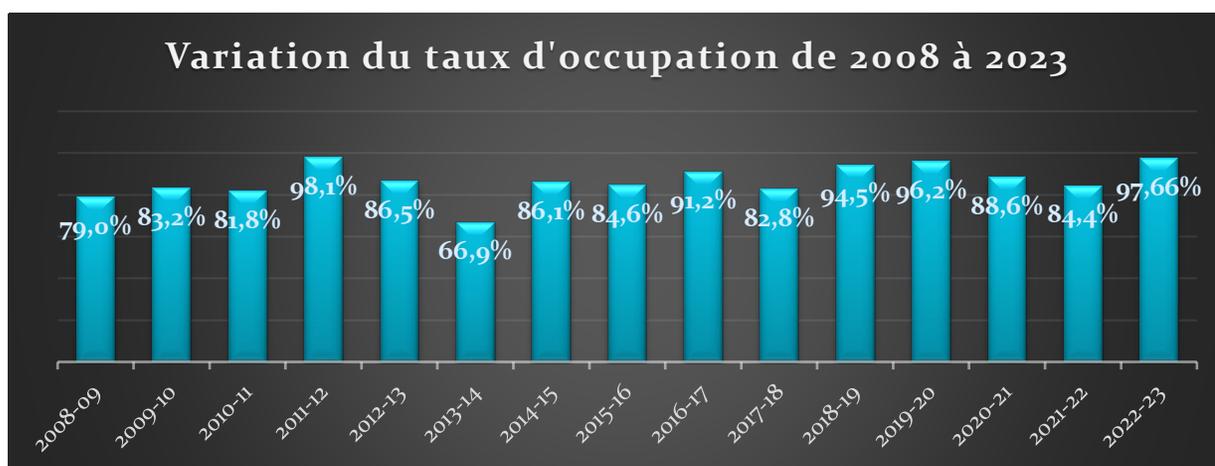
La conception du site web en plusieurs langues nécessite un travail plus long et exigeant. C'est pourquoi, ce dossier se poursuivra en 2023-2024, puisqu'il reste toute la traduction du contenu à faire. Le site web sera mis en ligne au cours de l'été 2023, dans un premier temps en trois (3) langues et par la suite en dix (10) langues.

4 LES SERVICES EN CHIFFRES

4.1 ACCUEIL ET HÉBERGEMENT

Le service est accessible **24 heures par jour et sept jours par semaine**. L'accueil et l'hébergement permet aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants de trouver un refuge sécuritaire et ce, dans une atmosphère réconfortante, chaleureuse et respectueuse des valeurs et croyances de chacune.

Durant l'année financière 2022-2023, 24 femmes et 33 enfants ont été hébergés, soit 57 personnes. **Le taux d'occupation a été de 97,66 %.**



Les services d'hébergement sont offerts **gratuitement** à toutes les femmes et leurs enfants. De plus, nous défrayons également le coût du transport pour les femmes qui viennent en hébergement qui sont sans ressource financière et des billets d'autobus pour les démarches, jusqu'à la réception d'un revenu.

De plus, l'organisme offre une **diversité de services d'intervention** et ce, dans le but de répondre adéquatement aux besoins des femmes et des enfants victimes de violence conjugale.

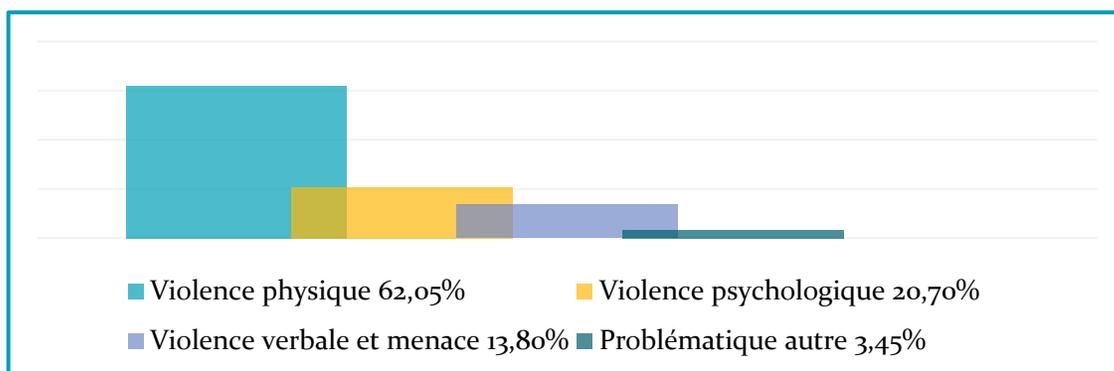
Les femmes qui ont recours aux services de Maison Secours aux femmes peuvent se confier en toute confidentialité aux intervenantes. Durant leur séjour, l'équipe des travailleuses les aide à mieux comprendre leur situation et à établir un plan d'intervention et d'action répondant le mieux possible à leurs besoins.

4.2 QUI SONT LES FEMMES HÉBERGÉES

4.2.1 L'âge

Cette année, **44.83%** des femmes hébergées étaient âgées de 18 à 30 ans, **24.13%** avaient entre 31 et 40 ans, **20.69%** avaient entre 41 et 50 ans, **6.90%** avaient entre 51 et 60 ans et celles qui avaient 61 ans et plus représentaient **3.45%**.

4.2.2 Principale raison de la demande d'hébergement



4.2.3 Autres types de violences vécues

Les femmes hébergées ont toutes nommé avoir vécu, de la part de leur conjoint, d'autres types de violence en plus du motif principal de leur demande. Ces multiples violences ont beaucoup de conséquences pour elles.

Cette année, **28.95%** des femmes hébergées ont également subi de la violence verbale et des menaces, **28.95%** de la violence psychologique, **21.10%** de la violence économique et **5.25%** de la violence physique. De plus, **11.80%** des femmes ont nommé avoir vécu de la violence sexuelle et **3.95%** du harcèlement.

Les effets de la violence économique se font sentir car ils impliquent souvent plusieurs démarches pour régulariser la situation afin que les femmes retrouvent leurs droits (fermeture et ouverture de comptes bancaires, démarches pour les prestations pour enfants, dettes, fraudes, etc.). Ajoutons à cela, la "disparition" des documents officiels d'identité (statut d'immigration, carte d'assurance sociale, de maladie, attestation d'études, etc.), le conjoint les ayant pris et nié les avoir, ne les remettant pas et ce, malgré de nombreuses démarches policières et juridiques. Récupérer ces documents nécessite des frais supplémentaires, compliquent toutes les démarches et occasionnent un stress supplémentaire et une perte de temps pour les femmes. Il s'agit d'une façon pour les ex-conjoints violents de continuer d'exercer un contrôle et de la violence post-séparation.

Quant à la [violence verbale, psychologique et le harcèlement](#), elles se poursuivent également pendant l'hébergement et en post-hébergement, lors des droits d'accès des pères, qui profitent de l'échange des enfants pour les exercer. Il est très fréquent que les femmes en reviennent affectées et que des interventions informelles ainsi que des démarches juridiques (civile et criminelle) soient effectuées à leur retour.

4.2.4 Lien avec le conjoint et durée de l'union

Lien avec l'agresseur		Durée de l'union	
Union de fait	: 48.39 %	Moins de 1 an	: 13.80%
Mariage	: 25.81 %	1 an à 5 ans	: 55.20 %
Fréquentation	: 12.90 %	6 à 10 ans	: 10.30%
Inconnu	: 6.45 %	11 à 15 ans	: 17.25 %
Relation passée	: 6.45 %	21 ans et plus	: 3.45 %

4.2.5 Références

Les femmes qui font une demande d'hébergement sont référées en majorité par [S.O.S. Violence conjugale](#).

S.O.S Violence conjugale	: 44.80%
Service sociaux	: 13.80 %
Ressource communautaire (autres maisons)	: 13.80%
Police	: 6.90%
CAVAC	: 6.90 %
Elle-même	: 6.90 %
Autre ressource pour femmes	: 6.90%

4.2.6 Niveau de scolarité

2 ^e cycle du secondaire (sec. 5)	: 27.60%
Universitaire	: 20.75%
1 ^{er} cycle du secondaire (sec.3)	: 17.20 %
Formation technique / professionnelle	: 17.20 %
Collégial (CEGEP)	: 13.80 %
Primaire	: 3.45 %

4.2.7 Origine et statut d'immigration

Depuis sa création, en janvier 1983, *Maison Secours aux femmes de Montréal* s'est donnée comme mission d'offrir **des services aux femmes victimes de violence conjugale et plus particulièrement aux femmes immigrantes et de différentes origines**. L'organisme se distingue par la diversité culturelle des femmes qui font appel à nos services, mais également par la diversité culturelle des travailleuses et des membres du conseil d'administration.

Ainsi, au cours de l'année 2022-2023, **65,55 % des femmes hébergées étaient originaires de divers pays autres que le Canada**. Parmi les femmes qui viennent séjourner à *Maison Secours aux femmes*, certaines se trouvent en situation de vulnérabilité compte tenu de leur statut d'immigration.

Provenance	
Québec	: 34.45 %
Amérique centrale/Sud et Mexique	: 20.70%
Moyen Orient / Afrique du nord	: 17.25%
Caraïbes	: 13.80 %
Asie du Sud/Ouest	: 10.35 %
Amérique centrale	: 3.45%

Statut de citoyenneté	
Canadienne, née au Canada	: 34.50%
Résidente permanente	: 20.70 %
Canadienne, née à l'extérieur	: 17.25 %
En attente de statut	: 13.80 %
Parrainée résidente	: 3.45%
Réfugiée	: 10.30 %

4.2.8 Langues de service

Les services sont offerts en différentes langues par l'équipe des travailleuses régulières : français, anglais, espagnol, arabe et l'amharique. Cette année, se sont ajoutées l'urdu, le punjabi et l'hindi. Les intervenantes sur appel, les étudiantes du Projet Été Canada parlent, pour la majorité, une troisième langue : espagnol. **Ainsi, nous avons offerts des services dans 7 langues et plusieurs autres langues** par le biais d'interprètes. En 2022-2023, plusieurs femmes allophones ont été hébergées et nous avons dû faire appel à plusieurs interprètes.

Les intervenantes peuvent donc offrir de l'intervention téléphonique (écoute, information, référence et demande d'hébergement), l'accueil, l'intervention formelle et informelle, l'animation de groupe (rencontres thématiques, vie communautaire), la

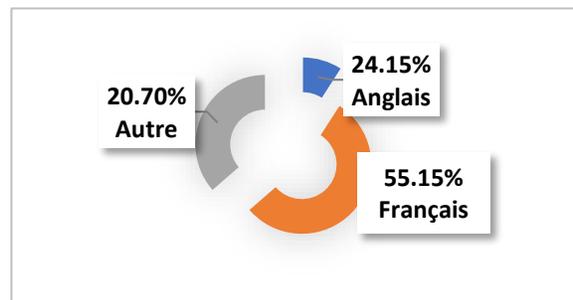
traduction de documents et l'interprétariat lors des accompagnements dans la langue d'origine de la femme hébergée.

Les services d'interprète, sont offerts pour les rencontres d'intervention individuelles, de groupe et les accompagnements, soit sur place, par téléphone ou par zoom cette année, tant à la maison d'hébergement qu'aux services externes.

Le coût du service d'interprètes et de traduction a été de **4 855.55\$** en 2022-2023. La subvention Adaptation des services a permis de financer l'interprétariat mais également la traduction de plusieurs outils. Nous avons poursuivi la traduction de nombreux outils et ajouté d'autres langues pour répondre aux besoins des femmes qui font appel à nos services.

Langues des services offerts :

Cette offre de services multilingues est essentielle car elle permet une meilleure accessibilité aux services pour les femmes qui ne parlent pas français et anglais.



4.2.9 Provenance de la femme – Lieu de résidence avant l'arrivée

Autre MRC ou quartier	: 65.50 %
Autres régions administratives	: 24.20%
Cette MRC ou ce quartier	: 6.90%
En dehors du Canada	: 3.40%

4.2.10 Occupation à l'arrivée

Femme à la maison	: 58.60 %
Travail	: 24.15%
Congé de maternité / préventif	: 6.90 %
En recherche d'emploi	: 6.90 %
Fréquenté un établissement scolaire	: 3.45%

4.2.11 Échelle de revenu à l'arrivée et au départ

On remarque qu'une proportion importante des femmes hébergées (44 %) vivait sous le seuil de la pauvreté à l'arrivée, leur revenu familial annuel étant de moins de 10 000\$ (16%), entre 20 000\$ et 30 000\$ (4.0 %). Pour (20 %) d'entre-elles, le revenu familial était situé entre 30 000\$ et 50 000\$, et (16 %) plus de 50 000\$.

En analysant le tableau ici-bas, nous remarquons que les femmes victimes de violence conjugale s'appauvrissent lorsqu'elles mettent fin à la relation.

Principale source de revenu (2022-23)	À l'arrivée	Au départ
Revenu d'emploi	27.60 %	16%
Aide sociale	24.15%	44%
Revenu du conjoint	17.25%	-
Autre (prestations de maternité, de chômage, bourse)	13.80 %	16 %
Aucune	10.30%	20%
Pension alimentaire	3.45%	-
Assurance-emploi	3.45%	4%

Soulignons aussi que les femmes dont le revenu familial était le revenu du conjoint doivent déposer une demande d'aide financière à la Sécurité du Revenu pendant l'hébergement afin de pouvoir subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants et ainsi entreprendre des démarches pour se relocaliser dans un appartement. De plus, elles n'ont souvent pas accès aux articles de maison et aux meubles. Donc, les coûts de réaménagement sont supérieurs à leur revenu.

Afin d'aider les femmes au départ, Maison Secours aux femmes a créé, depuis quelques années un fond " **Kit de départ** ".

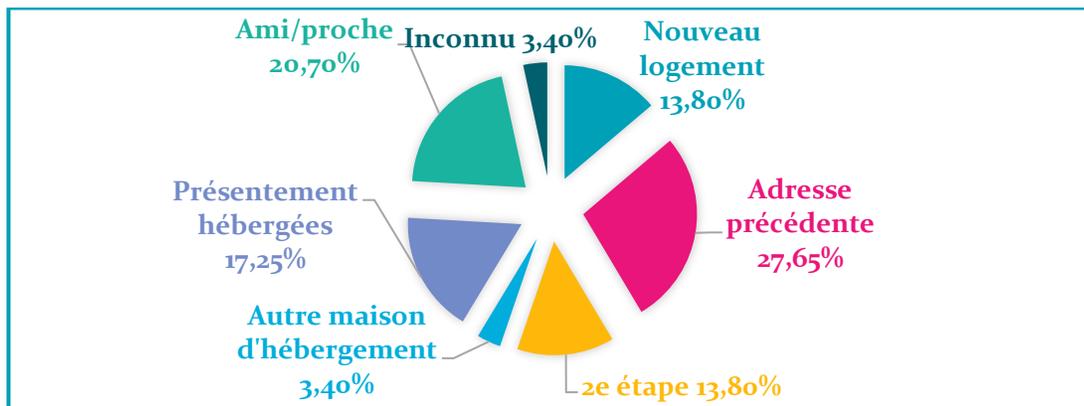
Elles reçoivent ainsi différents articles de base : Draps, serviettes, vaisselle, chaudrons, articles de cuisine et de nettoyage etc.

En 2022-2023, nous avons pu continuer à louer un **entrepôt afin de recevoir des dons de particuliers**, de meubles, d'électroménagers et faire l'achat de matelas.

Une aide supplémentaire importante pour les femmes qui se relocalisent dans un nouvel appartement

et qui n'ont pu récupérer les meubles qu'elles avaient avant la séparation.

4.2.12 Orientation au départ



Au 31 mars 2023, 24 femmes hébergées dans l'année ont quitté la maison d'hébergement et 5 femmes étaient encore hébergées (17.25%). Comme vous avez pu le constater dans le tableau sur l'orientation au départ, **82.75% des femmes qui ont quitté la maison d'hébergement ont mis fin à la relation avec le conjoint** en tenant compte de celles qui sont allées dans une autre maison d'hébergement (3.40 %) et celles dont nous ne connaissons pas leur orientation au départ (3.40%).

La recherche de logement est également un obstacle supplémentaire pour les femmes victimes de violence conjugale qui décident de quitter le conjoint violent. En effet, trouver un logement adéquat, salubre et abordable est particulièrement difficile et plus encore, pour les femmes monoparentales et immigrantes. Par ailleurs, la situation est aussi très ardue pour les femmes seules, vu le revenu extrêmement limité lorsqu'elles reçoivent des prestations de la Sécurité sociale. D'ailleurs, **plusieurs femmes (27.65%) sont retournées à leur adresse précédente sans leur conjoint**, malgré les risques, car la recherche de logement est difficile et le coût est exorbitant pour la majorité des femmes monoparentales.

Mentionnons qu'au cours de l'année, **peu des femmes hébergées ont pu obtenir un logement à prix modique (HLM) ou un appartement de 2^e étape à leur départ**. Il demeure que malgré le fait que les femmes victimes de violence conjugale soient en priorité, il y a un manque flagrant de logements HLM, entre autres pour les familles ayant 3 enfants et plus. De plus, soulignons que les femmes n'ayant pas la résidence permanente n'y ont pas droit, tout comme pour plusieurs maisons de 2^e étape. Le fait d'aller en maison de 2^e étape aide les femmes victimes de violence conjugale à poursuivre le cheminement entrepris en maison d'hébergement grâce au suivi offert.

4.3 SERVICES AUX FEMMES HÉBERGÉES

4.3.1 Rencontres individuelles, démarches et accompagnements

Chaque femme hébergée à Maison Secours aux femmes est accompagnée par une intervenante tout au long du séjour. L'intervention individuelle permet aux femmes une reprise de pouvoir sur leur vie et une recherche de solutions face à la violence subie. Les femmes peuvent s'exprimer en toute confidentialité sur ce qu'elles ressentent et vivent. L'intervenante assignée au dossier procède à une évaluation psychosociale qui aboutit à un plan d'intervention personnalisé tenant compte des besoins et du rythme de chaque femme. Des rencontres d'intervention individuelles, du soutien dans les démarches (appels téléphoniques, formulaires, lettres et télécopies) et des accompagnements sont effectués tout au long du séjour.

Consultations "face à face"	: 304
Démarches	: 314
Accompagnements	: 50

Notons que le nombre de rencontres d'intervention individuelles ne tient pas compte des nombreuses interventions informelles qui sont effectuées par l'ensemble des intervenantes (jour, soir et fin de semaine). Ces interventions informelles sont essentielles dans un milieu de vie comme la maison d'hébergement. Elles permettent aux femmes et aux enfants hébergés d'être soutenus dans des moments particulièrement difficiles. **En 2022-2023, le suivi de dossiers a nécessité beaucoup de démarches (314) et un bon nombre d'accompagnements (50).** En 2021-22, le nombre de démarches était de 308 et il y avait eu 56 accompagnements.

Durant l'année 2022-23, la pandémie a continué d'avoir un impact sur les accompagnements et démarches. En effet, les rendez-vous avec plusieurs organismes gouvernementaux se faisaient généralement par téléphone tout comme certaines démarches juridiques. Les travailleuses étaient généralement présentes avec les femmes hébergées lors de ces contacts, tout comme les interprètes dans plusieurs dossiers. Il est arrivé que nous ayons dû faire la traduction par téléphone. Ce fut stressant pour les femmes nouvelles arrivantes qui ne connaissaient les ressources et ne parlaient pas ni le français ni l'anglais.

Le suivi effectué à la maison d'hébergement nécessite souvent de nombreuses et longues démarches pour récupérer les documents légaux afin de faire valoir leurs droits (Sécurité du revenu, aide juridique, carte d'assurance sociale, carte d'assurance-maladie, document d'immigration etc.).

	Démarches	Accompagnements
Recherche de logement	75	-
Services juridiques	59	5
École / transfert	36	1
Aide sociale	24	1
Services médicaux	18	13
Autres services gouvernementaux	17	5
Services sociaux et DPJ	13	14
Cavac / Ivac	13	-
Police	12	6
Immigration	12	-
Effets personnels	3	1
Banque	2	1
CLSC	1	1
Autres	29	2
Total	314	50

4.3.2 Rencontres de groupe et activités avec les femmes hébergées

Les rencontres de groupe sont un moment d'échanges et de conscientisation. Elles permettent ainsi de briser l'isolement que vivent les résidentes face à la problématique de la violence conjugale. Ces rencontres favorisent aussi la création de liens de solidarité entre les femmes ayant un vécu commun.

Outre les rencontres thématiques de groupe, les intervenantes organisent [des réunions de vie communautaire \(24 en 2022-23\)](#) dans le but d'assurer un séjour harmonieux quant aux relations entre les résidentes (prévoir ou gérer des conflits entre résidentes). De plus, les femmes ont l'occasion d'échanger de façon informelle lors de rencontres dites « de cuisine » autour de thèmes qu'elles proposent et qui sont reliés à leurs préoccupations. [Ces différentes rencontres sont très appréciées des femmes, elles leur permettent d'avoir des moments d'échange et de détente.](#) L'équipe de travail a effectué plusieurs activités tant improvisées qu'organisées.

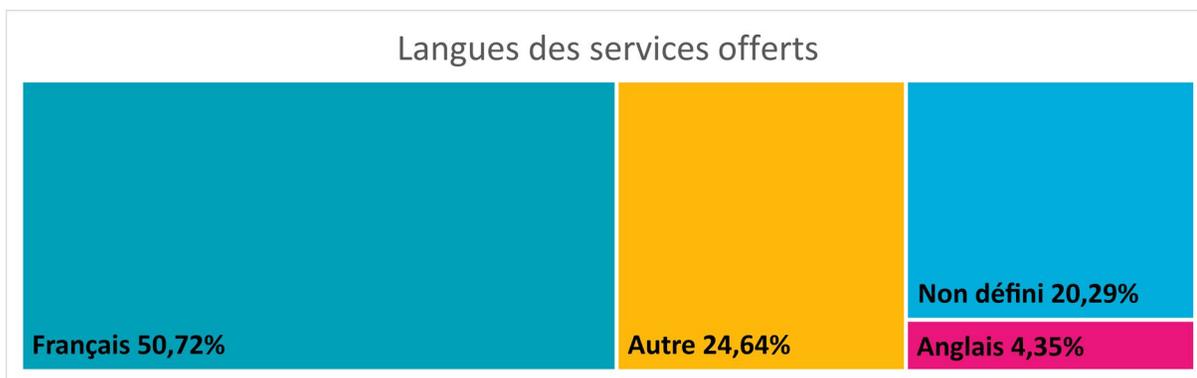
4.4 LES SERVICES EXTERNES

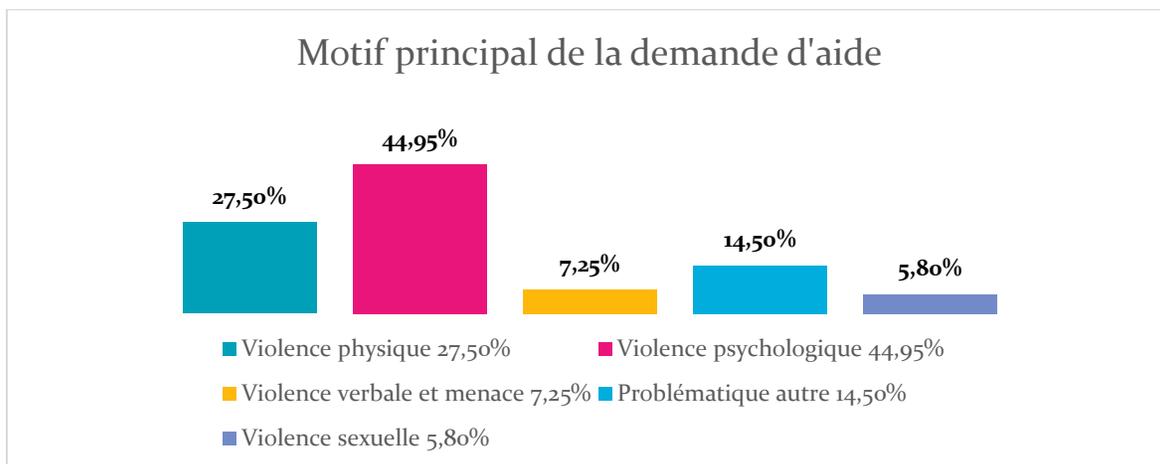
Depuis février 2009, *Maison Secours aux femmes* offre des services dans un local externe. Les services qui y sont offerts s'adressent aux femmes ayant été hébergées ainsi qu'aux femmes victimes de violence conjugale qui n'ont jamais été hébergées et qui ont besoin de suivi en externe.

En avril 2022, nous avons reçu un montant du MSSS à la fois pour les services externes et le doublage en maison d'hébergement (avoir deux intervenantes sur place sur les quarts de jour, de soir et en partie la fin de semaine). Avec cette subvention, nous avons pu, depuis juin 2021, augmenter les heures de services externes au local externe, afin d'offrir 70 heures par semaine, dont 8 heures pour de l'intervention mère-enfant. Nous avons deux locaux pour répondre aux besoins des deux intervenantes auprès des femmes et de l'intervenante mère-enfant. Nous constatons un plus grand nombre de femmes suivies et une augmentation substantielle de services rendus en externe.

Les services ont été offerts en français, anglais, espagnol et amharique. Depuis la fin mars 2023, les services sont également offerts en urdu, punjabi et hindi. De plus, si la femme ne parle ni le français ni l'anglais, les services sont offerts dans la langue d'origine par le biais d'interprètes. Le local externe est situé en dehors du périmètre de sécurité de la maison d'hébergement, près d'une station de métro et dans un quartier adjacent à celui de la maison d'hébergement.

4.5 QUI SONT LES FEMMES SUIVIES AUX SERVICES EXTERNES ?





4.5.1 Services post-hébergement-femmes

Le suivi post-hébergement vise à soutenir les résidentes qui ont quitté Maison Secours aux femmes dans leur cheminement personnel et dans la poursuite de leurs démarches entamées en cours d'hébergement. Leurs besoins se rapportent au soutien moral, à l'accompagnement à la Cour, à la référence aux ressources du milieu, au soutien technique tel que la traduction et la rédaction de lettres, etc.

Des rencontres auprès des femmes hébergées, peu avant la fin de leur séjour, ont permis aux intervenantes de déterminer les besoins des femmes tant au niveau psychosocial qu'au niveau des démarches techniques, en accord avec le travail réalisé pendant l'hébergement. Les plans d'intervention visent l'autonomie des femmes.

Par ailleurs, mentionnons que les intervenantes auprès des femmes à la maison d'hébergement ont offert également plusieurs services en post-hébergement et auprès des femmes non hébergées tout au long de l'année. L'intervenante mères-enfants et adolescents a offert un suivi individuel aux mères en suivi post-hébergement.

Services post-hébergement rendus en personne : 215

POST-HEBERGEMENT	Intervenantes bureau externe	Intervenantes MSF
Face à face	167	24
Face à face mère (Intervenante mère-enfant)	8	-
Face à face mère-enfant (Intervenante mère-enfant)	1	-

ACCOMPAGNEMENTS POST-HEBERGEMENT	Intervenantes bureau externe	Intervenantes MSF
Service juridique	10	1
Service gouvernemental	1	1
Logement- HLM	2	-
TOTAL	13	2

Services post-hébergement rendus au téléphone et par courriel :

1213

POST-HEBERGEMENT	Intervenantes bureau externe	Intervenantes Maison d'hébergement
Consultation téléphonique	206	136
Soutien dans les démarches	177	163
Information et référence	262	225
Consultation téléphonique (Intervenante mère-enfant)	25	-
Information et référence (Intervenante mère-enfant)	19	-
TOTAL	689	524

4.5.2 Services aux femmes non-hébergées et tierces personnes

Le service de consultation externe s'adresse aux femmes victimes de violence conjugale qui ont besoin d'un suivi sans hébergement. Les services offerts aux tierces personnes sont des consultations téléphoniques, des références et de l'information.

Depuis février 2009, elles sont référées aux intervenantes travaillant au bureau externe pour des suivis. Les intervenantes de la maison d'hébergement continuent, quotidiennement, d'offrir des services d'écoute, d'information et de références aux femmes non hébergées. L'intervenante mères-enfants offre également des rencontres individuelles aux mères non hébergées.

Services rendus en personne aux femmes non hébergées et aux proches :200

	Intervenantes bureau externe
Face à face	180
Face à face mère (Intervenante mère-enfant)	7
Face à face mère-enfant (Intervenante mère-enfant)	2

ACCOMPAGNEMENTS	Intervenantes bureau externe
Service juridique	6
Services gouvernementaux	1
DPJ	4
TOTAL	11

Services rendus au téléphone et par courriel aux femmes non-hébergées et proches :941

FEMMES NON-HEBERGÉES ET PROCHES	Intervenantes bureau externe	Intervenante MSF
Consultation téléphonique	147	301
Soutien dans les démarches	85	72
Information et référence	206	130
TOTAL	438	503

4.6 TABLEAU SYNTHÈSE DES SERVICES RENDUS AUX FEMMES VICTIME DE VIOLENCE (HÉBERGEMENT, POST-HÉBERGEMENT ET NON HÉBERGÉES) ET À LEURS PROCHES

Voici un tableau présentant [tous les services offerts en personne, au téléphone et par courriel](#) auprès des femmes victimes de violence conjugale et leurs proches en 2022-23. De nombreuses interventions informelles, références, informations sur les droits des femmes offertes en maison et lors de tous les accompagnements ne sont pas incluses dans ce tableau.

SERVICES RENDUS	
Information et référence (incluant information sur la problématique)	842
Soutien dans les démarches	815
Consultation téléphonique, incluant mère-enfants	815
Face à face, incluant mère-enfants	693
Accompagnement	76
TOTAL	3241

5 Services auprès de enfants et des mères

À Maison Secours aux femmes, les enfants hébergés sont reconnus comme des individus à part entière et requièrent une attention particulière. Il est désormais reconnu que les enfants témoins de violence conjugale en sont eux aussi victimes et ont des besoins spécifiques. Soulignons que près de la moitié des enfants hébergés ne fréquentait pas encore l'école. Cette année, **33 enfants ont été hébergés.**



La salle d'activités ludiques et éducatives.

5.1 L'ÂGE DES ENFANTS HÉBERGÉS

Moins de 1 an	14%
1 an à 5 ans	50%
6 à 12 ans	24 %
13 à 17 ans	12%

Dans le but de consacrer du temps aux enfants et d'offrir du répit parental aux mères, une intervenante mères-enfants et une éducatrice auprès des enfants sont présentes offrent, à leur deux, 60 heures de présence. Elles ont offert un grand nombre de services de qualité tant aux enfants qu'aux mères.

Exceptionnellement cette année, il est à prendre en considération que l'éducatrice auprès des enfants a été en congé dû à un accident de travail pour une durée de 8 mois, ce qui a naturellement eu des impacts sur les services rendus habituellement par notre organisme. Nous avons pu pallier à une partie de ce manque par l'entremise d'une remplaçante ponctuelle.

5.2 RENCONTRES INDIVIDUELLES ET ACTIVITÉS-ENFANTS HÉBERGÉS

De l'accueil au départ de la maison d'hébergement, les enfants sont accompagnés pour s'assurer, dans un premier temps, qu'ils comprennent ce qui arrive et que l'on réponde dans la mesure du possible à leurs questions et, dans un deuxième temps, qu'ils puissent s'exprimer sur ce qu'ils vivent et ont vécu. L'intervention a pour but de briser le silence, l'isolement, et de faire baisser leur anxiété.

Cette intervention prend la forme de rencontres individuelles et de groupe et également d'activités, de sorties et d'aide aux devoirs. L'intervention est basée sur le respect des valeurs, la sensibilisation à la non-violence et le non-sexisme.

Consultation face à face / enfant	4
Consultation face à face / mères-enfants	10

Gardiennage (123 enfants)	81
Aide aux devoirs (1 enfants)	1
Activités enfants (15 enfants)	6
Répits parentaux (26 enfants)	19
Sorties enfants (4 enfants)	2

Canada

Durant la période estivale et dans le cadre du [Projet Été-Canada](#), une monitrice auprès des enfants, a organisé en collaboration avec l'intervenante mère-enfant quarante (40) activités pour les enfants :

Activité :	Nombre d'activités
Gardiennage (8 enfants)	19
Sortie (4 enfants)	8
Activité intérieure (4 enfants)	10
Répit parental (5 enfants)	3

5.3 MÈRES HÉBERGÉES

La maison offre aux mères hébergées du support et de l'aide en rapport avec leurs habiletés parentales. Les rencontres individuelles avec les mères ont pour but de leur permettre d'exprimer leurs attentes envers l'intervenante mères-enfants, de partager

leurs inquiétudes, de les supporter dans leur rôle de mère et leur redonner confiance, de les sensibiliser au vécu de leurs enfants et de les aider à développer ou consolider une relation harmonieuse avec eux.

Consultation face à face mères	44
Démarche	69
Accompagnement	16

5.4 DÉMARCHES ET ACCOMPAGNEMENTS -MÈRES HÉBERGÉES

	Démarche	Accompagnement
École transfert	36	1
Suivi médical	18	13
Appel / Lettre	29	2

5.5 ACTIVITÉS ET SORTIES MÈRES-ENFANTS

Activité intérieure mères-enfants (30 mères / 42 enfants)	9
Activité intérieur mères (31 mères)	4
Sortie mères-enfants (9 mères / 12 enfants)	4
Rencontre de groupe thématique (1 mère / 1 enfant)	1
Rencontre thématique (1 mère/1 enfants)	1

En 2022-2023, pour cause de pandémie, la Fête de Noël s'est déroulée différemment encore une fois cette année. Nous avons fait une fête pour les femmes hébergées à la maison d'hébergement, mais nous n'avons pas été en mesure de recevoir nos femmes ex-hébergées. Par contre, nous avons échangé le service de livraison de cadeaux des deux dernières années par une invitation aux femmes ex-hébergées à venir chercher leurs sacs cadeaux, ceux des enfants, des cartes-cadeaux d'une valeur de 50\$/membre de la famille et prendre un moment pour discuter avec nous. De plus, nous avons pu offrir 10 sacs cadeaux aux femmes des services externes.

Nous avons voulu faire la sortie à la Cabane à sucre cette année, mais un souci de confirmation a fait en sorte que nous avons dû se réorganiser. Nous avons donc réannoncé l'activité, mais avec le service de Ma Cabane À La Maison, qui est un service traiteur pour les cabanes à sucre.

D'une autre part, nous avons fait diverses activités avec les femmes allant de la cueillette de fraises, à des soupers culturels thématiques jusqu'à des fêtes pour les anniversaires des femmes. Pour la journée de la femme le 8 mars, nous avons fait un souper thématique mexicain et une soirée spa où les femmes ont pu prendre du temps pour elle et où elles ont reçu des beaux cadeaux. La fête des mères a aussi été soulignée avec un brunch, des discussions et des cadeaux.

6 Service téléphonique

Notre service téléphonique est offert 24 heures par jour et 7 jours par semaine. Il permet de répondre chaque année à des milliers de demandes d'aide, d'information, de consultation, d'écoute et de référence. Nous effectuons ce service dans plusieurs langues et ce, dans le respect de la confidentialité.

Au cours de l'année 2022-23, nous avons répondu à 3212 appels téléphoniques, tant à maison d'hébergement qu'au local des services externe, répertoriés comme suit :

Demandes acceptées de services sans hébergement / femmes et tiers	1671
Professionnels(les) en général, Intervenant extérieurs (suivi de dossier)	400
SOS Violence conjugale	330
Administration et concertation	265
Demandes d'hébergement	185
Autres (étudiantes, médias, donateurs)	101
Intervenantes à l'interne (suivi aux résidentes)	260
TOTAL	3212

Les demandes acceptées de services sans hébergement – femmes et tierces personnes ont été très nombreuses : 1671

Soulignons également le nombre important d'appels et de services rendus aux **professionnel-le-s au dossier** (avocats, TS, policiers, médecins, agents de services gouvernementaux etc.).

7 Témoignage d'une femme ex-hébergée

Bonjour,

Je me présente mon nom est Sirène j'ai 29 ans je suis d'origine tunisienne et je suis une maman d'un beau petit garçon de 4 ans.

J'ai quitté la Tunisie en 2015 pour une nouvelle aventure et un nouveau défi, le rêve d'étudier à l'étranger.

J'ai obtenu un diplôme en tant qu'assistante dentaire. J'étais en relation à distance avec mon ex-mari à ce moment-là.

Ma relation de couple était une relation toxique. Je croyais qu'il était l'amour de ma vie, mais il était plutôt mon pire cauchemar. Je fus manipulée pendant des années sans rien voir.

Je me suis retrouvée en Tunisie après 5 mois d'études au Canada pour me marier. Je suis partie deux semaines alors que ma santé mentale était critique.

Après le mariage, monsieur a changé ses promesses, ses actions et ses manières. Je me suis forcée à être une femme soumise à l'impossible, car je ne savais pas comment m'en sortir. Je me suis fait brûlée par une cigarette sur ma main et les relations sexuelles m'étaient forcées. C'est alors que je suis tombée malade dépressive sans espoir, soumise et maintenant enceinte sans savoir quoi faire de cette situation.

J'ai décidé de retourner au Canada en laissant tout derrière moi sans savoir que je vivrais avec un pervers narcissique qui me fit également vivre la violence conjugale, quelque temps plus tard. J'ai vécu ma grossesse seule ici et j'ai aussi accouché ici au Canada.

J'ai eu un problème avec mon statut durant cette période. Je ne voulais prendre aucun risque de retourner en Tunisie pour y restée sans papiers avec un enfant. Je suis alors restée dans cette relation violente, c'était mon seul choix pour survivre à cette époque.

J'ai maintenant repris ma vie et je me concentre sur moi et mon enfant. Je fus une maman célibataire déterminée jusqu'au jour où je me suis retrouvée hospitalisée après m'avoir fait agresser. J'étais dans un tel état, je n'oublierai jamais les images. Cette agression fut orchestrée par un ami de mon ex-mari en Tunisie. Il avait planifié me faire peur pour que je retourne au pays. Il a su que j'étais sans papier, l'agression devait donc me faire basculer mentalement pour que l'enfant soit pris en charge par lui en Tunisie.

La violence que j'ai vécue m'était inconnue car personne ne m'en avait jamais parlé et je ne savais pas comment dire non. En fait, j'ignorais ce qu'était la violence conjugale.

J'ai été hébergée à Maison Secours aux femmes. J'ai ensuite eu la chance de trouver un petit chez nous dans une maison de type deuxième étape malgré mon statut. Depuis, moi et mon fils avons eu la sécurité nécessaire. J'ai pu reprendre ma stabilité.

Les suivis en rencontre avec mon intervenante m'ont permis de m'ouvrir et de travailler certaines choses dans le but de m'améliorer. Avec la présence de l'équipe, disponible 24h/24h, ce fut très rassurant.

Je remercie encore la maison ainsi que les gens qui font que cela est possible. Autant les intervenantes-plancher que les autres personnes qu'on ne voit pas. Votre travail, confidentialité et accompagnement encouragent notre rétablissement et nous permet d'avoir une deuxième chance dans la vie. Je n'oublierais pas cette grande générosité, merci à toutes !

Conclusion

L'année 2022-23, une année de développement et de consolidation !

En 2009, nous avons pu démarrer les services externes. L'équipe des services externes a constaté la hausse des services rendus ainsi qu'un nombre plus important de femmes victimes de violence conjugale, en pré-hébergement, non-hébergées et en post-hébergement, à qui elles peuvent offrir des suivis.

L'augmentation de la subvention PSOC a également permis d'offrir plus de présence et du doublage à la maison d'hébergement. Pour ce faire, nous avons embauché de nouvelles travailleuses.

En temps de pénurie de personnel, la recherche d'employées est particulièrement difficile. L'amélioration des conditions de travail a tout de même grandement aidé à la consolidation de l'équipe de travail. Nous avons par exemple embauché Martha Sanchez, l'intervenante au dossier qui remplace Gabriella Funes-Aguilar pour la durée de son congé de maternité et Iqra Malik, nouvelle travailleuse à l'externe, suite au départ de Thinat Alemu pour un nouveau défi. Nous avons aussi comblé les postes de responsable à l'intervention et de coordonnatrice. Le poste de Viviane Malouin, en congé maladie, reste vacant car l'embauche pour un poste contractuel est particulièrement ardue.

La planification stratégique 2021-2024 et son plan d'action se sont poursuivis. Tant les membres du conseil d'administration que l'équipe de travail ont travaillé pour atteindre, en grande partie, la mise en application de la deuxième année de ce plan.

Soulignons également le travail effectué en sensibilisation, désormais bien entamé et qui continuera de s'accroître puisque les groupes en redemandent.

La pandémie a été encore très présente et a exigé de toutes un effort pour continuer à s'adapter et ce, malgré les nombreuses contraintes puisque travailler dans un milieu de vie nécessite une présence continuelle.

Il est primordial de remercier les travailleuses et de souligner leur travail exceptionnel. En lisant les évaluations des services des femmes, *nous pouvons être fières de la grande qualité de services que Maison Secours aux Femmes offrent aux femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants* ». D'autant plus que la majorité des femmes que nous aidons et hébergeons sont immigrantes et qu'il est essentiel pour nous d'adapter nos services afin de répondre adéquatement à leur situation particulière (statut d'immigration, langue, isolement, méconnaissance de leurs droits et des ressources, etc.).

Pour leur part, les membres du conseil d'administration (CA) se sont beaucoup impliquées et ont fait de nombreuses réunions pour offrir leur soutien à la coordonnatrice et à l'équipe tout au long de l'année. Nous les remercions pour le temps si précieux qu'elles accordent à MSF.

Nous tenons à souligner particulièrement l'implication de mesdames Liliane Côté, présidente (membre du CA depuis le 15 juillet 2014) et Karine Prud'homme, administratrice (membre du CA depuis le 20 juin 2018) car elles quittent le conseil d'administration à l'assemblée générale du 15 juin 2023. Elles se sont grandement impliquées dans le comité de relations de travail et de sélection. Leur implication, expertise et accompagnement ont été très appréciés pour Maison Secours aux Femmes et nous les remercions grandement.

Nous tenons également à remercier Nicole Richer, coordonnatrice du Maison Secours aux Femmes depuis septembre 1997 et précédemment adjointe depuis février 1987, pour le travail grandiose qu'elle a fait pendant plus de trois décennies au sein de l'organisme. Nous sommes choyées d'avoir eu une coordonnatrice si bienveillante, impliquée et compétente dans son rôle. Si nous avons un peu eu l'impression de courir après le temps restant avec elle, nous en avons aussi savouré toutes les minutes.

Merci aux membres de MSF, à nos donateurs et à nos partenaires de nous accompagner dans notre mission.

Fatima-Zohra L. C.

Adjointe administrative

Maison Secours aux Femmes